République Française
VILLE DE BANDOL
Hôtel de Ville - 83150 BANDOL - ☎ 04.94.29.12.51

N° TIERS ILTR .....
à compléter par sce patrimoine

Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique
Service Gestion du Patrimoine

Demande d'autorisation d'occupation du domaine public de la Commune de Bandol
Terrasses couvertes, non couvertes et étalages

Occupation du 1er janvier au 31 décembre 2020

Formulaire de demande à retourner, avec les pièces jointes, par courrier ou courriel
avant le 15 décembre 2019 au service gestion du patrimoine
patrimoine@bandol.fr - ☎ 04.94.29.12.51
11 rue des Ecoles – 83150 Bandol

En l'absence de transmission d'un dossier de demande complet, aucune AOT ne sera délivrée et l'occupant sera réputé être occupant sans droit ni titre du domaine public

L'ETABLISSEMENT POUR LEQUEL L'OCCUPATION EST SOLLICITEE

NOM DE L'ETABLISSEMENT en 2020 :

NOM DE L'ETABLISSEMENT en 2019 si différent :

Adresse de l'Etablissement :

LE DEMANDEUR (L'exploitant)

Nom :
Prénom :
Adresse personnelle :
Nom société exploitante : .....
Adresse du siège social :
Courriel :
N° de téléphone : N° portable :
Nature du titre d'occupation (bail commercial, location-gérance,...) :
Durée du titre :

Propriétaire des murs :
Nom :
Prénom :
Adresse personnelle :
Adresse du siège social :
Courriel :
N° de téléphone : N° portable :

Propriétaire du fonds de commerce :
Nom :
Prénom :
Adresse personnelle :
Adresse du siège social :
Courriel :
N° de téléphone : N° portable :

LES CARACTERISTIQUES DE L'OCCUPATION SOLLICITEE

Zone :

- ☐ 1 « Hyper centre » (Allée Jean Moulin)
- ☐ 2 « Front de Mer » (Quai de Gaulle, Bd Victor Hugo, Plage centrale)
- ☐ 3 « Front de Mer excentré » (Allée Alfred Vivien)
- ☐ 4 Toutes les autres rues de la commune

Nature de la demande : .

- ☐ Renouvellement de l'autorisation existante (sans changement)
- ☐ Renouvellement de l'autorisation existante (avec changement)
- ☐ Reprise d'établissement disposant d'une autorisation
- ☐ Création de terrasse

I. TERRASSE ANNUELLE :

Plan d'implantation de l'occupation projetée

Attention, faire apparaitre les limites du bâti existant, des occupations voisines existantes (mobilier urbain, potelets, arbres, étalages, terrasses...) et le passage laissé aux piétons –

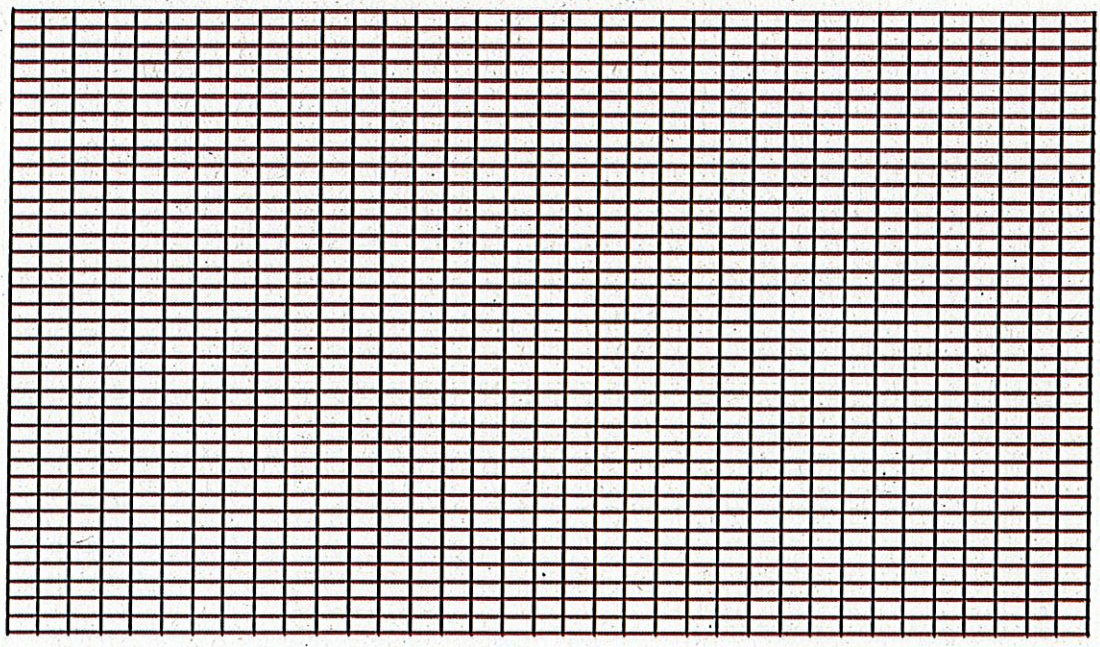

L'occupation demandée doit respecter les dispositions de l'arrêté n° 1373 du 28 novembre 2011

Détail des surfaces de l'occupation projetée :

Type d'occupation	Longueur	Largeur	Total en m²
Terrasse couverte fermée			
Terrasse non couverte			
Etalage			

II. TERRASSE SAISON ESTIVALE (du 1er avril au 30 octobre) :

Plan d'implantation de l'occupation projetée

Attention, faire apparaitre les limites du bâti existant, des occupations voisines existantes (mobilier urbain, potelets, arbres, étalages, terrasses...) et le passage laissé aux piétons –

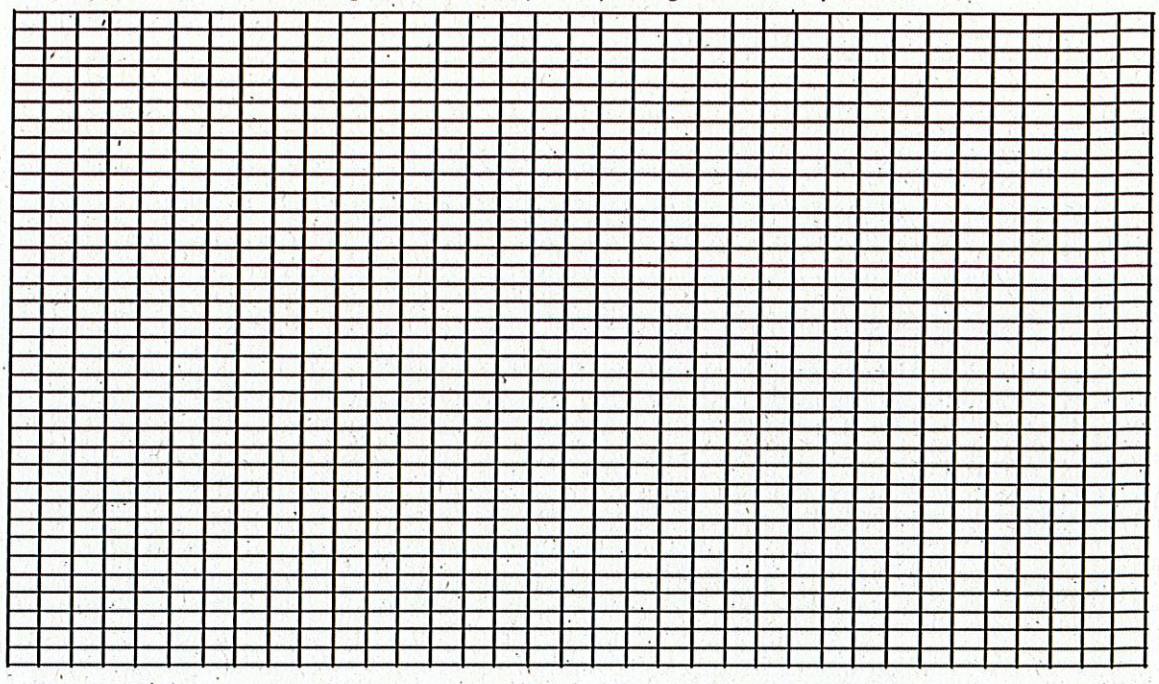

L'occupation demandée doit respecter les dispositions de l'arrêté n° 1373 du 28 novembre 2011

Détail des surfaces de l'occupation projetée :

Type d'occupation	Longueur	Largeur	Total surface
Terrasse non couverte			

Description de l'occupation projetée (matériaux, couleurs des mobiliers, pose de plancher...) –
Préciser si changement par rapport à l'occupation antérieure : ***La qualité esthétique des terrasses est règlementée par l'article 7 de l'arrêté n° 1373 du 28 novembre 2011***
Pour le quai De Gaulle, les commerces sont règlementés par une charte que vous pouvez trouver sur le site internet de la ville et par l'arrêté municipal n° 336 du 2 juillet 2019.

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

□ Kbis **de moins de 3 mois**
□ Attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle

Sauf si déjà fournis au service gestion du patrimoine et sont inchangés :
□ Copie du titre d'occupation (bail commercial, contrat de location gérance...)
□ Copie recto-verso de la pièce d'identité du gérant figurant sur le Kbis
□ Justificatif du domicile personnel du gérant
□ Pour les débits de boisson, copie de la licence de vente de boissons au nom de propriétaire ou de l'exploitant

Tout dossier incomplet sera retourné au demandeur

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

J'ai pris connaissance des arrêté municipaux règlementant l'occupation du domaine public et m'engage à respecter les dimensions qui me seront autorisées, à me conformer strictement aux prescriptions du titre d'occupation qui me sera délivré et à acquitter la redevance correspondante, dans les 15 jours de la remise du titre d'occupation.

J'atteste que les documents que je ne transmets pas à ce dossier ont déjà été remis au service gestion du patrimoine et sont inchangés depuis cette dernière transmission.

Fait à :
Le :

Nom et signature du demandeur :